Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden = Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université

Herausgeber: Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden

Band: 35 (2009)

Heft: 3

Artikel: Le processus de Bologne à l'Université de Lausanne : quelle politique? quelles perspectives d'avenier?

Autor: Arlettaz, Dominique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-893972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le processus de Bologne à l'Université de Lausanne : quelle politique ? quelles perspectives d'avenir ?

Dominique Arlettaz*

Lorsque les ministres de 29 pays européens signèrent la déclaration de Bologne le 19 juin 1999, ils voulurent affirmer très clairement leur volonté de créer un espace européen de la formation supérieure, mais ils ne se doutaient probablement pas de l'importance de la réforme qu'ils avaient lancée.

Il faut se rappeler de la situation des systèmes universitaires avant 1999: chaque pays, chaque région avait organisé ses hautes écoles à sa manière et en fonction de ses contraintes locales. Dix ans plus tard, le paysage européen de la formation et de la recherche a complètement changé. Même si tous les buts annoncés lors de la rencontre de Bologne ne sont de loin pas encore atteints, les responsables européens de la formation supérieure se parlent, partagent leurs visions et construisent ensemble cet espace commun qui permettra à l'Europe de relever les défis qui l'attendent.

Rappelons tout d'abord les objectifs qui figurent explicitement dans la Déclaration de Bologne. Ils sont au nombre de six. Les quatre premiers sont bien connus: mettre en place des cursus d'études sanctionnés par des diplômes facilement comparables avec ceux des autres pays européens, organiser les études en deux cursus (une première étape conduisant au bachelor et une seconde menant au master), utiliser le système de crédits ECTS et promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants. Ces divers aspects de la réforme ont suscité de nombreuses craintes et même certains espoirs démesurés. Aujourd'hui, une bonne partie de ce programme est réalisée dans la mesure où le système de formation est beaucoup plus homogène qu'auparavant au sein d'une Europe des hautes écoles qui va de l'Islande à la Fédération de Russie.

* Recteur de l'Université de Lausanne, Unicentre, Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, Suisse,
E-mail: dominique.arlettaz@unil.ch.

Dominique Arlettaz a obtenu un doctorat en mathématiques de l'ETH à Zürich en 1983 et a occupé divers postes de recherche à Northwestern University (Evanston, USA), à Ohio State University (Columbus, USA) et à MacMaster University (Hamilton, Canada). Il a été nommé professeur à l'Institut de mathématiques de l'Université de Lausanne en 1988, université où il a exercé les fonctions de Président de la Section de mathématiques (1996-2000), de Doyen de la Faculté des sciences (2000-2003), de Vice-recteur (2003-2006) et de Recteur depuis 2006.

Il reste pourtant encore un long chemin à parcourir pour faciliter véritablement et efficacement le passage d'une haute école à l'autre au sein de ce très grand ensemble géographique.

Les deux derniers objectifs de la Déclaration de Bologne sont méconnus et pourtant les plus importants à mes yeux: évaluer et améliorer la qualité de l'offre de formation d'une part et encourager la coopération entre les institutions de formation supérieure d'autre part. Ce sont là les véritables enjeux de cette ambitieuse réforme que j'aimerais résumer par deux mots: « *innovation* » et « *ouverture* ».

1. Un besoin d'innovation

En signant la Déclaration de Bologne en 1999, la Suisse s'est engagée à réformer complètement l'ensemble de son système d'études supérieures avant 2010. La Conférence universitaire suisse (CUS) a fixé en décembre 2003 les règles imposées aux universités et écoles polytechniques pour ce qui concerne l'implémentation du processus de Bologne. Afin de respecter ce calendrier très serré, la tentation était forte d'avoir une conception minimaliste de la réforme à entreprendre. Une manière très réductrice de concevoir le processus de Bologne pourrait consister à ne retenir que le découpage des études en un premier cycle de trois ans conduisant au bachelor et un deuxième cycle d'une durée d'un an et demi ou de deux ans menant au master. Si l'on part sur cette piste, l'échec est assuré car elle n'apportera aucune véritable amélioration.

En effet, nous savons tous que les cursus d'études des hautes écoles ont subi par le passé de très nombreuses évolutions, parfois au péril de leur cohérence. Or il y a un véritable besoin de remettre cela en question, de faire « *tabula rasa* » et de construire des cursus rénovés.

L'introduction du processus de Bologne doit avant tout être vue comme l'occasion offerte – ou imposée - à chaque institution de repenser en profondeur l'ensemble de son offre de formation et de fixer pour chaque cursus un public cible, des objectifs clairs et des moyens pour y parvenir. Si l'on fait réellement cet effort, alors l'introduction du processus de Bologne devient une chance de réorganiser l'enseignement de manière cohérente, de dépoussiérer certains archaïsmes, de mettre en valeur des contenus mieux définis et des approches pédagogiques nouvelles, bref, de *faire du neuf* ! C'est cela la

véritable amélioration de la qualité de l'offre de formation. Ce point de vue permet de passer d'un exercice imposé à un travail enthousiasmant, mais très lourd, qui a besoin de la collaboration de tous, autorités académiques, enseignants, collaborateurs et étudiants. C'est cet exercice qui donne tout son sens à la réforme, qui apporte une véritable valeur ajoutée et qui permet d'innover.

Quelques années après le début de cette profonde restructuration, on en voit les effets: il y a en fait deux cas de figure.

Premièrement, les facultés qui ont saisi cette occasion et fait véritablement l'exercice de concevoir la formation dans un état d'esprit novateur ont maintenant la chance de disposer de cursus d'études cohérents et bien équilibrés et surtout d'innover aussi bien en matière de contenu de la formation que des moyens pédagogiques mis en œuvre. Les nouveaux cursus sont bien différents des précédents et mieux adaptés aux objectifs choisis.

Deuxièmement, les facultés qui ont eu une vision minimaliste et qui se sont bornées à effectuer les modifications cosmétiques nécessaires pour rendre leurs cursus compatibles aux modalités de l'application des principes de Bologne n'ont malheureusement tiré aucun bénéfice réel d'une opération qui a pourtant généré du travail et des changements d'habitudes.

Seul le premier cas vaut la peine! Il n'implique pourtant pas que tout soit tout de suite mieux après qu'avant, bien au contraire. Car lorsque l'on veut *du neuf*, on est ambitieux, parfois trop, et le résultat est que les cursus d'études souffrent de certaines *erreurs de jeunesse* telles que des enchaînements d'enseignements mal conçus et souvent des plans d'études trop chargés, ce d'autant plus que l'on a généralement voulu inclure tout ce qui semblait indispensable au niveau du bachelor, en oubliant que le master avait justement pour but d'offrir les compléments de formation permettant à l'étudiant de se spécialiser vers ce qui le passionne le plus. Il faut donc tirer les leçons des premières années d'expérience pour corriger les erreurs.

Les facultés qui se retrouvent dans le second cas de figure se rendent compte aujourd'hui que l'exercice a été vain, que tout reste à faire et qu'il est bien tard. Elles devront remettre l'ouvrage sur le métier si elles veulent profiter des avantages du nouveau système – et il y en a !

2. Un souhait d'ouverture

Le dernier point important qui figure dans la Déclaration de Bologne est la volonté d'établir ou de renforcer la coopération entre les hautes écoles. Depuis la nuit des temps, le savoir a toujours été créé grâce au génie de certaines personnes mais surtout grâce à l'effort concerté d'une communauté scientifique qui sait dépasser les frontières. C'est la rencontre des savants et la confrontation de leurs idées qui ont été les moteurs des grandes découvertes scientifiques.

Mais ce qui est nouveau depuis 1999, c'est que les collaborations deviennent institutionnelles. Travailler avec d'autres, c'est profiter de leur expérience et aller au-delà de son propre horizon pour élargir l'offre de formation et renouveler les moyens de transmettre le savoir. Mais cela ne se fait pas en un jour: chaque haute école doit apprendre à connaître ses partenaires, savoir bénéficier de leur apport pour élargir son offre de formation. Et la condition *sine qua non* pour cela, c'est de construire des partenariats sur la base de relations de confiance.

Cette confiance implique aussi à mon avis une politique très souple en matière d'accès aux études pour les étudiants en provenance d'autres institutions de Suisse ou de l'étranger.

C'est donc une volonté d'ouverture qui doit imprimer l'introduction d'une telle réforme: ouverture vers les collaborations, ouverture vers de nouveaux partenaires, ouverture vers l'étranger.

3. La politique de l'Université de Lausanne

Dès 2003, des réflexions importantes ont été entreprises à l'Université de Lausanne (UNIL) pour que l'introduction de la réforme des études se fasse en vue d'une réelle amélioration de la qualité de l'enseignement. La Direction de l'UNIL a conduit ce processus en suivant une ligne claire qui peut se résumer comme suit:

- *Concentration*: un choix délibéré a été fait de se concentrer sur les domaines dans lesquels l'Université de Lausanne a des compétences particulières: les sciences humaines et sociales, les sciences de la vie et les sciences de l'environnement. Le résultat de cette option est que le nombre de cursus offerts par l'UNIL est relativement restreint par comparaison avec d'autres universités de taille analogue: à ce jour, l'UNIL offre 15 cursus de bachelor et 29 cursus de master.
- *Participation*: les nouveaux cursus d'études ont été élaborés au sein de chaque faculté par des commissions d'enseignement qui ont réuni des membres de tous les corps qui composent la communauté universitaire.
- *Innovation*: les cursus d'études ont été repensés en profondeur dans l'esprit d'innovation expliqué plus haut.
- *Spécialisation*: la construction de l'offre de formation permet à chaque titulaire d'un bachelor d'entrer dans plusieurs masters en fonction de son souhait de se spécialiser dans un aspect de la discipline qu'il a étudiée, ou de se réorienter en choisissant une discipline voisine.

- *Ouverture*: la politique de la Direction de l'UNIL consiste à privilégier des masters qui sont largement ouverts aux titulaires de bachelors de différentes branches d'études et de différentes universités. En particulier, il a été décidé d'éviter dans la mesure du possible de créer des masters spécialisés qui sont ceux qui imposent des conditions d'admission restrictives. En fait, sur les 29 masters offerts par l'UNIL en 2009, un seul est un master spécialisé.
- *Coopération*: l'UNIL a construit sa stratégie sur le principe de partenariat avec les hautes écoles voisines. Le résultat parle de lui-même puisque plus du tiers des cursus de master (10 sur 29) sont des masters communs à plusieurs hautes écoles, les partenaires privilégiés de l'UNIL étant les Universités de Genève et de Neuchâtel, mais aussi d'autres universités et une haute école spécialisée.

La réforme est maintenant entièrement en place à l'UNIL. Les deux derniers masters ouverts en automne 2009, qui illustrent bien la concrétisation de ces principes, sont :

- le master en biogéosciences qui permet à des étudiants en géologie ou en biologie de se spécialiser dans l'étude des interactions entre le sol et le vivant, et qui est un master commun à l'Université de Lausanne et à l'Université de Neuchâtel;
- le master en sciences infirmières qui est principalement destiné à des titulaires d'un bachelor HES et qui est commun à l'Université de Lausanne et à la HES-SO.

L'innovation se marque chaque année un peu plus à l'UNIL. Preuve en est par exemple le nouveau programme ouvert en 2009 intitulé « *(sciences)*^{2} » qui a pour but d'offrir aux étudiants en sciences humaines et sociales qui le souhaitent des enseignements en sciences naturelles; ainsi des cours sur des thématiques aussi variées que la cosmologie, la physique de l'atome, la couleur et la lumière, la génétique, les neurosciences et la théorie de l'évolution ont été préparés par des physiciens et des biologistes spécifiquement pour répondre aux attentes de ce public très particulier que sont les étudiants de la Faculté de théologie et de sciences des religions, de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences sociales et politiques.

L'UNIL a à cœur de favoriser concrètement la mobilité en mettant un encadrement spécifique à disposition des étudiants en mobilité (*In* ou *Out*) et en augmentant notablement le nombre de bourses de mobilité offertes par l'Université de Lausanne.

Malgré ces nombreux aspects très satisfaisants, il est grand temps de se poser un certain nombre de questions à quelques mois du délai imparti pour l'achèvement de la réforme de Bologne: Quels aspects de ces cursus rénovés doivent être corrigés? Comment améliorer les règles d'attribution des crédits ECTS ? Comment adapter le contrôle des études au nouveau système ? Quel bilan faut-il tirer de la mobilité ? Comment améliorer l'information aux étudiants sur les possibilités de choix qui sont à leur disposition? etc.

C'est ce travail qui attend l'UNIL dans les trois ou quatre années à venir. Pour entamer les réflexions qui apporteront des réponses à ces questions, un examen attentif de la perception des étudiants de leurs conditions d'études est indispensable. A cet égard, il est utile de profiter des expériences de l'ensemble des universités suisses.

4. La situation en Suisse

Dès le début des discussions liées à la Déclaration de Bologne il y a une dizaine d'années, de très nombreuses voix se sont exprimées en Suisse pour critiquer ou vanter les effets probables de la réforme. Pourtant, qui donc serait mieux à même d'évaluer les conditions d'études que les étudiants eux-mêmes ?

C'est la raison pour laquelle la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) et l'Union des étudiants suisses (UNES) ont souhaité demander leur avis aux étudiants des 12 universités et écoles polytechniques fédérales du pays. Cette étude a été conduite au cours de l'année 2008 auprès de 11'268 étudiants avec un taux de réponse de 47.5%. Les résultats de cette enquête ont été rendus publics au début septembre 2009.

Ils sont surprenants à plus d'un titre: jugez plutôt. Lorsque l'on demande aux étudiants s'ils sont globalement satisfaits de leur formation, 74.4% d'entre eux s'estiment contents ou très contents alors que seuls 11.2% sont plutôt déçus ou très déçus. Et lorsque l'on évoque l'évaluation de l'organisation des études, ils sont même 81% à la trouver bonne ou plutôt bonne.

Deux autres éléments sont à mes yeux extrêmement réjouissants. La CUS a voulu que le but d'une formation universitaire reste l'accomplissement d'une formation complète incluant les deux étapes que sont le bachelor et le master. Mais chaque étudiant est bien sûr libre d'organiser son parcours comme il l'entend. Or lorsque l'on demande aux étudiants en bachelor de dévoiler leurs intentions, on constate – avec plaisir – que seuls 4% d'entre eux déclarent qu'ils veulent arrêter leurs études après la réussite de leur bachelor; 76% sont déterminés à obtenir un master et les autres sont indécis.

Dernier constat réjouissant, la mobilité: si la réforme des études n'a pas particulièrement favorisé la mobilité « *horizontale* » – celle qui consiste à passer un ou deux semestres dans une autre université tout en restant inscrit dans un cursus de son université

d'origine – on perçoit les premiers signes d'une certaine mobilité « *verticale* ». En effet, les titulaires d'un bachelor commencent à songer à poursuivre leur formation en faisant le choix d'effectuer un master dans une autre université. Au niveau suisse, lorsque l'on questionne les étudiants en bachelor qui souhaitent poursuivre leurs études par un master, 21% déclarent vouloir changer d'université pour leur master (et 22% de ceux qui sont déjà en master l'ont fait).

Bien plus faible est la proportion de ceux qui souhaitent profiter de la charnière bachelor-master pour changer de domaine d'études, puisque 6.1% des étudiants en bachelor annoncent cette volonté, mais 12% de ceux qui sont en master ont profité de cette possibilité de mobilité thématique. Cela peut paraître modeste, mais j'estime cette proportion très intéressante car elle met en exergue une flexibilisation d'un parcours d'études qui était tout simplement inexistante avant la réforme de Bologne.

Ces constats très optimistes de la situation ne doivent cependant pas cacher des problèmes que nous devons prendre au sérieux. Une vision un peu rapide du système mis en place pourrait faire penser que l'Europe est totalement ouverte et que chaque étudiant peut se mouvoir dans cette extraordinaire constellation de hautes écoles, en emportant ses crédits ECTS dans son sac à dos. Si c'est bien l'un des idéaux de cette réforme européenne, il se heurte immédiatement à différentes contraintes que sont les régulations nationales, les volontés politiques et le légitime besoin d'autonomie des hautes écoles. Il est indéniable que le processus de Bologne facilite grandement les choses car les systèmes régionaux sont parfaitement comparables et compréhensibles, les crédits ECTS indiquent plus ou moins bien ce que chaque étudiant a déjà fait et l'esprit d'ouverture associé au processus fait son chemin. Pourtant, les étudiants se heurtent encore à trop de portes fermées ou à peine entre-ouvertes et ils doivent se plier à trop de tracasseries administratives. Il faut bien le reconnaître, un certain manque de confiance entre les institutions de formation risque inutilement de bloquer le système. Il est compréhensible que tous les choix ne soient pas disponibles, mais soit les obstacles ressentis par les principaux intéressés sont exagérés et malvenus, soit l'information sur les conditions d'accès est mal communiquée.

Enfin, l'aspect de cette vaste enquête auprès de la population estudiantine suisse qui me préoccupe le plus est la situation sociale et financière des étudiants. Pour ce qui concerne la perception des étudiants, ils sont 12% à estimer que leur niveau de vie est difficile ou médiocre. Cette situation est souvent liée à la situation sociale des parents et ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les inégalités en matière de niveau de formation se perpétuent, comme l'indique par exemple le fait que seuls 45% des étudiants ont un père qui n'a pas obtenu un certificat de maturité (alors que c'est le cas de plus des deux tiers de la population) ou que 47% des étudiants ont un père universitaire (alors que c'est le cas de moins de 20% de la population). Aucune amélioration de cette situation n'est en vue, le niveau actuel des bourses d'études ne permet pas de résoudre ce problème et je crains que personne n'ait les cartes en main pour faire changer le cours des choses.

A ces critiques et soucis exprimés par les étudiants s'ajoutent les effets pervers de la réforme de Bologne que je ressens dans certains cursus. Une mauvaise utilisation du système de crédits ECTS conduit immanquablement à un morcellement des plans d'études: trop grand nombre de cours dont le volume est trop restreint, impression qu'il suffit d'accumuler des crédits pour obtenir son diplôme sans suivre un plan qui garantit la cohérence du curriculum. Il ne faut pas se voiler la face, mais il est temps de corriger les erreurs.

5. Perspectives d'avenir: des améliorations en vue

Pour cela, la prochaine étape de l'introduction du processus de Bologne consiste à reprendre la réflexion sur les objectifs de formation de chaque cursus. Que veut-on proposer à un étudiant qui entame des études dans un cursus donné de bachelor ou de master ? Quelles connaissances doit-il acquérir ? Quelles compétences devra-t-il être en mesure de valoriser ?

Toutes ces questions induisent immédiatement une réflexion sur l'ensemble des plans d'études, sur leurs contenus, sur les équilibres qui doivent leur être propres. Si chaque haute école fait soigneusement cet exercice, elle sera capable de présenter de manière précise ce qui attend les étudiants et où les études qu'ils envisagent de suivre vont les mener. En faisant ce travail de manière critique et participative, chaque responsable de cursus sera obligé de résoudre une bonne partie des problèmes évoqués plus haut.

A l'Université de Lausanne, nous sommes déterminés à faire soigneusement ce travail qui s'inscrit dans le cadre national de qualifications. Il rendra plus visible la palette complète de l'offre de formation de l'UNIL, son adéquation avec les directives de la CUS et la politique de la Direction de l'UNIL et la richesse de ce qui est mis à disposition de celles et ceux qui font le choix de s'immatriculer à l'UNIL.

C'est dans cet esprit que j'entrevois l'avenir des études à l'Université de Lausanne et de la construction de l'Europe du savoir. •